

| | Externalisation expert comptable | Externalisation partielle paie en ligne ou paie accompagnée | Externalisation totale Prestataire de paie spécialisé | Paie en interne |
|-------------------------------------|---|---|--|--|
| Taille entreprise | moins de 30 salariés | de 5 à 50 salariés | plus de 30 salariés | Toutes tailles sous réserve d'avoir une compétence forte en interne (+300 salariés) |
| Tâches à réaliser en interne | <ul style="list-style-type: none"> • Envoi des éléments variables de la paie (fiche navette) • Vérification des bulletins • Distribution des bulletins de paie | <ul style="list-style-type: none"> • Saisie des éléments variables de la paie • Vérification des bulletins • Impression et distribution des bulletins de paie | <ul style="list-style-type: none"> • Transmission des éléments variables de la paie (fiche navette) • Vérification des bulletins • Distribution des bulletins de paie | Temps du gestionnaire de paie Variable selon l'effectif et la complexité des fiches de paie |
| Avantages | <ul style="list-style-type: none"> • Gain de temps • Moins de risque d'erreur • Responsabilité engagée (uniquement sur les éléments déclarés) • Conseil | <ul style="list-style-type: none"> • Prix attractif • Pas d'investissement logiciel • Solution accessible 24h/24h et sur n'importe quel ordinateur connecté à Internet | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir faire d'un prestataire spécialisé • Gain de temps pour se consacrer à son activité • Dans certains cas, une économie financière • L'entreprise ne subit pas l'absence de son gestionnaire de paie. • le prestataire est motivé à offrir des solutions d'intégration très avancées avec le Sirh de l'entreprise • Responsabilité du prestataire engagé (en cas de contrôle) | <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie • Meilleures connaissances des spécificités de la gestion de vos paies • Confidentialité des données |

| | | | | |
|--|---|--|---|---|
| Inconvénients | <ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé au-delà de 30 salariés • Compétences des experts comptables dans la gestion de la paie très hétérogènes : s'assurer qu'il dispose d'une personne expérimentée en gestion de paie et du temps dédié à la veille réglementaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Interfaçage difficile avec d'autres logiciels • Développements ou paramétrages spécifiques pas toujours possibles • Compétences paie minimum requises en interne • Responsabilité de l'entreprise engagée | <ul style="list-style-type: none"> • Mauvais choix du prestataire (Spécificités de certains secteurs d'activité, parfois méconnus par certains prestataires) | <ul style="list-style-type: none"> • Le coût du temps de travail du gestionnaire de paie et du logiciel • Le coût d'actualisation des compétences acquises (veille réglementaire) • Risque encouru en cas de départ ou d'absence prolongée du gestionnaire de paie • Responsabilité de l'entreprise en cas d'erreur |
| Estimation coûts (prix moyen ht constaté) | <p>20€ à 40€ /bulletin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix par bulletin émis • Prestations non comprises dans le coût au bulletin (certaines déclarations, formalités relatives à l'entrée/sortie d'un salarié) | <p>6€ à 25€ /bulletin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prix par bulletin ou document émis • Prix des documents types relatifs aux déclarations sociales ou aux contrats de travail • Assistance juridique et sociale payante | | <p>200€ à 2500€ /an (+ coût de la précieuse maintenance)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat licence logiciel • Frais de mise à jour • Formation à l'outil et aux spécificités du secteur d'activité • Assistance / support |
| Exemple d'intervenants | <p>Ils sont nombreux : de l'expert comptable de quartier au réseaux nationaux de cabinets : Strego, kpmg...</p> | <p>Payfit, Silae, Nibelis...</p> | <p>e-Paye, Paie&RH</p> | <p>Editeurs généralistes : Sage, Cegid...</p> <p>Editeurs sectoriels : ADP, Cegedim, Isapaye...</p> |